

Fréquentation : nos forêts convoitées pour les loisirs

Une étude, réalisée l'été dernier par Savoie Mont-Blanc, a révélé qu'un 1 client sur 4 était primo-accédant et n'avait donc qu'une connaissance limitée de la montagne.

De nombreuses activités de loisirs se côtoient dans les forêts de la Haute-Savoie comme la randonnée ou le VTT. Cependant, **nos forêts sont aussi un lieu de travail et de production de bois**. C'est une économie locale qui représente des centaines d'emplois. Par ailleurs, **les exploitations permettent d'entretenir et de rajeunir les forêts**, conditions indispensables à leur survie, notamment vis-à-vis du changement climatique (sécheresses, canicules, parasites...).



Aussi, pour apprécier et parcourir ce milieu en toute responsabilité, **quelques idées et gestes simples sont à retenir :**

- Respecter les chemins et les sentiers balisés ainsi que la signalisation,
- **Contourner les chantiers forestiers,**
- **Ne montez pas sur les piles de bois car les grumes peuvent tomber,**
- N'allumez pas un feu ou un barbecue,
- Ne laissez pas vos déchets.

► COMMUNICATION

SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE "SEC"

Dans le cadre du programme Leader, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Communauté de Communes Cluses Arve & montagnes collaborent avec le Syndicat d'Aménagement du Chablais pour soutenir la filière bois énergie "sec". Ce projet de coopération vise à :

- sensibiliser et accompagner les entreprises de la filière bois à produire et à commercialiser du bois énergie (plaquette, granulés de bois et bois bûche) grâce à l'installation localement de process de séchage.
- communiquer auprès du grand public sur l'intérêt de consommer du bois énergie sec.

Cette coopération contribue aux objectifs du **Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve (PPA2)** pour diminuer d'ici 2023, les émissions de particules fines de 30%.

Une plaquette de sensibilisation à l'utilisation de bois de chauffage de qualité vient d'être co-éditée avec l'appui de l'Union régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes.

Destinée au grand-public, elle détaille les avantages à utiliser un bois sec et promeut quelques conseils simples à mettre en pratique.

> Plaquette en cours de distribution. Disponible immédiatement sur les sites internet des Communautés de Communes partenaires.



► ANIMATION EN FORÊT PRIVÉE

UN BILAN POSITIF À NANCY-SUR-CLUSES !

La forêt, qui s'étend de Nancy-sur-Cluses à Sallanches, a été la plus touchée du département lors de la tempête du 1^{er} juillet 2019. À Nancy-sur-Cluses, 19 hectares de bois dont 8 hectares de forêts privées et le reste en forêt communale ont été ravagés.

L'ASLGF (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière) a été réactivée avec l'aide du Centre Régional Propriété Forestière (CRPF) pour **prendre contact avec les propriétaires des 150 parcelles concernées**. L'enjeu était d'agir rapidement pour évacuer les bois et éviter des risques sanitaires comme des bois menaçants ou des bois scolytés.

L'exploitation des bois a été menée en collaboration avec l'association et la municipalité cet automne 2020. **La coupe de 3 200 m³ a été achetée par la Scierie de Savoie à Albertville.**

Malheureusement, lorsqu'un tel sinistre intervient, la forêt est fragilisée ; et par expérience les propriétaires s'attendent à avoir beaucoup de bois scolytés les années suivantes. La surveillance de tous ne fait que commencer !

40%

Du bois sec dégage 40 % de chaleur de plus qu'un bois humide lors de la combustion.



Contact



Centre régional de la Propriété Forestière

Nicolas ANFRAY

06 16 31 18 23

nicolas.anfray@crpf.fr

LEADER
ARVE & GIFFRE

Une action menée et financée dans le cadre du programme LEADER Arve & Giffre

